

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 9 février 2017
Rapporteur :
Madame Valérie POSTIC**

N° 6

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 15/02/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/02/2017 (accusé de réception du 14/02/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Demande de subvention : Office Public de la Langue Bretonne
Goulenn yalc'had : Ofis Publik ar Brezhoneg**

La ville a engagé une politique en faveur de la langue bretonne qui s'appuie sur la déclaration solennelle adoptée à l'unanimité au conseil municipal de juin 2015. L'Office Public de la Langue Bretonne (O.P.L.B.) est un partenaire privilégié dans la mise en œuvre de la charte Ya d'ar Brezhoneg. La volonté municipale est d'accroître la lisibilité de la langue bretonne dans le domaine de la communication publique et de s'engager en 2017 en vue d'atteindre la certification de niveau 3 de la charte.

Engouestlet he deus Ti-Kêr Gemper ur politikerezh yezhel evit ar brezhoneg da geñver an disklêriadenn solenn votet a unvouez er c'huzul kêr miz Even 2015. Ofis Publik ar Brezhoneg a zo ur c'heveler eus ar c'hentañ evit kas a benn karta Ya d'ar Brezhoneg. Youl an ti- kêr eo kreskiñ lennusted ar brezhoneg er c'hehentiñ foran ha kemeret perzh e 2017 evit tizhout testeniekadur live 3 ar c'harta.

L'Office Public de la Langue Bretonne accompagne la ville dans la mise en œuvre des actions qu'elle a choisies dans le cadre de la charte Ya d'Ar Brezhoneg.

Outre son accompagnement permanent dans la dynamique de la filière bilingue publique, les services de l'Office interviennent dans de nombreux domaines :

- nombreuses traductions : le Mag, éditos divers, invitations, ... ;
- signalétique, signalisation, bâtiments, voirie, événementiels ;
- conseils en toponymie ;
- accompagnement du développement de la filière bilingue publique ;
- campagne de communication pour l'apprentissage du breton.

La volonté municipale est d'accroître la lisibilité de la langue bretonne dans le domaine de la communication publique, l'O.P.L.B. y contribue de manière importante depuis 2015.

En 2017, il est envisagé une version bilingue de 2 à 3 actualités par mois sur le site internet de la collectivité.

L'O.P.L.B. soutient la ville dans sa volonté d'accroître la lisibilité de la langue bretonne et sollicite la ville pour une subvention de 3 800 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer une subvention de 3 800 € pour l'année 2017 à l'Office Public de la Langue Bretonne.